# COLLECTION

# DES THÈSES

## SOUTENUES

## A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

---

AN 1815.

---

## TOME DIXIÈME.

THÈSE 309 à 338, et tables.

THE PROPERTY OF THE N. YORK HOSPITAL. LIBRARY

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

LANE LIBRARY

H 111
P232

# DISSERTATION

N° 309.

SUR

# LA GOUTTE;

*Présenté et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 30 novembre 1815, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,*

PAR JEAN-HENRI LORIERS, de Wommerson,

(En Belgique).

*In motu remedium; quære sudando.*
CADOGAN.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1815.

27447

# FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

*Professeurs.*

M. LEROUX, DOYEN.
M. BOURDIER, *Examinateur.*
M. BOYER.
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS, *Examinateur.*
M. HALLÉ, *Examinateur.*
M. LALLEMENT, *Examinateur.*
M. LEROY
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. SUE.
M. THILLAYE.
M. PETIT-RADEL, *Président.*
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.

---

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AU MEILLEUR DES PÈRES,

ET

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

*Recevez, parens chéris, ce premier essai comme un témoignage de ma reconnaissance et de mon amour filial.*

A MES FRÈRES,

ET

A MES SŒURS.

*Puissiez-vous recevoir ce faible hommage de ma reconnaissance fraternelle avec autant de plaisir que j'en ai à vous l'offrir !*

J. H. LORIERS.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurl0010vari

# INTRODUCTION.

PARMI les maladies nombreuses qui attaquent l'espèce humaine, il n'en est peut-être point sur laquelle on ait tant écrit, et qui ait été l'objet de plus de méditations que la goutte. L'espoir de guérir ou d'apporter quelque soulagement à deux personnes chères à mon cœur, un père dont les bontés inaltérables, la tendre sollicitude pour mon bonheur et les nombreux sacrifices qu'il a faits pour mon éducation, ne s'effaceront jamais de ma mémoire; un frère que je chéris tendrement, et qui n'a cessé de me prodiguer des marques d'amitié et d'attachement, tels sont les motifs qui ont dirigé mes vues vers le sujet que je me propose de traiter.

Afin de procéder avec plus d'ordre dans l'exposition de l'histoire de cette maladie, je la diviserai en six chapitres principaux. Dans le premier, je donnerai la définition, les synonymies et les divisions de la goutte. Dans le second, j'exposerai les différentes opinions qui ont été émises sur la nature présumée de la goutte. Dans le troisième, j'examinerai l'histoire de ses causes; j'y examinerai aussi si la goutte est une maladie héréditaire et conta-

gieuse. Dans le quatrième, je décrirai la marche des symptômes de la goutte régulière et irrégulière, et ses variétés ; j'y parlerai aussi succinctement de ses complications. Dans le cinquième, je donnerai son prognostic. Dans le sixième, je développerai les différentes méthodes des traitemens, curatif et prophylactique.

# DISSERTATION

SUR

# LA GOUTTE.

## CHAPITRE PREMIER.

On appelle *goutte* une maladie qui attaque ordinairement les petites articulations des membres par un gonflement, une rougeur, une douleur fixe très-vive accompagnée de fièvre. Cette maladie coexiste presque toujours avec la faiblesse générale de l'économie animale, ou bien avec la débilité d'un organe en particulier, et elle revient par attaques régulières, irrégulières ou périodiques, qui alternent souvent avec l'affection de quelque viscère.

Le nom de *goutte* paraît provenir, selon *Sauvages*, d'une hypothèse absurde des anciens qui croyaient que la douleur dépendait de quelque humeur tombant par goutte dans les articulations.

*Sydenham*, *Boerhaave*, *Vogel*, *Cullen* ont donné à cette maladie le nom de *podagra*. *Sauvages*, *Linneus*, *Sagar*, celui d'*arthritis*. *Frédéric Hoffmann* l'a désignée sous le nom de *dolor arthriticus*. *Barthez* et les auteurs modernes en traitent sous le nom de *goutte*, ou *maladies goutteuses*.

Eu égard à son origine, la goutte est ou héréditaire ou acquise. La première est celle qui se transmet des parens aux enfans jusqu'à des générations très-réculées. La seconde est celle qui survient chez les personnes qui s'exposent aux causes ordinaires de la goutte.

Eu égard à son type, la goutte est ou régulière ou irrégulière. La première arrive subitement, cause des douleurs aiguës, et parcourt rapidement ses périodes. La seconde parcourt plus lentement ses périodes, les douleurs sont moins aiguës, elle se porte plus fréquemment sur d'autres parties que sur les articulations. Les auteurs en admettent trois variétés, savoir : la *goutte rentrée*, la *goutte mal placée*, la *goutte atonique*.

La goutte est appelée *fixe* lorsqu'elle ne change pas facilement de place, et prend le nom de *vague* lorsqu'elle se déplace aisément, et qu'elle occupe tantôt une partie, tantôt une autre.

La goutte est manifeste lorsqu'elle se présente sous la forme et ses caractères connus ; elle est masquée lorsqu'elle se cache sous la forme d'une autre maladie.

On donne le nom de *goutte chaude* ou *sanguine* à celle qui offre des symptômes inflammatoires remarquables, et celui de *goutte froide* ou *pituiteuse* à celle qui en outre est accompagnée de faiblesse et de douleur moins vive.

Lorsqu'on n'a égard qu'au lieu où se fixe la maladie, on lui donne divers noms pris de son siége. C'est ainsi qu'elle est appelée *chiragre*, lorsqu'elle attaque les mains ; *péchyagre*, lorsqu'elle attaque le coude ; *omagre*, quand elle se manifeste à l'épaule ; *podagre*, si les douleurs se manifestent aux pieds ; *gonagre*, si elles ont leur siége aux genoux ; *ischiagre*, si elles se portent sur les hanches ; *cléisagre*, à la clavicule ; *trachélagre*, au cou ; *siagouagre*, à la mâchoire.

Cette maladie est connue depuis l'enfance de l'art ; son histoire nous a été tracée par *Hippocrate* et les médecins de l'antiquité : mais il paraît qu'elle était peu répandue à cette époque. *Celse* en traite assez longuement, et conseille surtout plusieurs médicamens locaux. *Galien* en parle aussi, et il accuse l'art de préparer les mets et les plaisirs de l'amour d'être les principales causes de la goutte. Dans la suite, cette maladie fit des progrès rapides, au point que *Paul d'Egine* a observé des exemples de

goutte, non-seulement aux articulations des membres, mais encore sur celles du cou, des côtes et de la mâchoire ; mais à ces diverses époques, on n'établissait pas encore de démarcation bien tranchée entre la goute et les maladies articulaires, telles que le rhumatisme, la névralgie sciatique, la maladie des hanches, qu'on appelle *luxation spontanée.* C'est à *Baillou* que nous sommes redevables d'avoir établi le premier les différences qui séparent la goutte du rhumatisme. Il est assez facile aujourd'hui de distinguer cette maladie des autres affections qui peuvent avoir quelques traits de ressemblance avec elle ; et comme c'est avec le rhumatisme qu'on pourrait le plus souvent la confondre, j'ai donné dans un autre endroit de ma dissertation les différences qui les séparent.

## CHAPITRE II.

Quelle est la nature de la goutte? Les médecins les plus célèbres, tant anciens que modernes, ont tenté de résoudre cette question ; mais elle a échappé à leurs longues et pénibles recherches, elle reste encore environnée d'épaisses ténèbres, et jusqu'à ce jour rien ne prouve encore ce qu'ils ont avancé à ce sujet ; nous allons cependant exposer les opinions de quelques auteurs très-recommandables.

*Hippocrate* attribuait la goutte à un mélange de bile et de pituite échappées de leurs couloirs naturels et déposées dans les articulations.

*Galien* regardait la goutte comme un simple flux humoral sans acrimonie, qui se portait sur les articulations.

*Fernel* crut que cette maladie dépendait d'une faiblesse du cerveau qui sécrétait une pituite qui se rendait aux jointures.

*Stoll* pensait que la goutte dépendait d'une humeur biliforme qui s'accumule dans le sang, surtout dans le système veineux abdominal, et y circule jusqu'à ce qu'il survienne une fièvre dépuratoire, qui est l'accès de goutte.

*Sydenham* crut en voir l'origine dans la faiblesse de l'estomac.

*Willis* la regardait comme le produit de la faiblesse des viscères du bas-ventre.

*Boerhaave* crut devoir attribuer la goutte à un défaut d'équilibre dans la puissance nerveuse, et dans le mélange des humeurs et une faiblesse dans la constitution.

*Van-Swiéten* et *Rivière* disent que la matière calcaire destinée à la solidification des os se détournait de son cours naturel pour se porter sur les parties qui avoisinent les articulations.

Les chimistes modernes partagent cette dernière opinion, et ont vu cette matière (phosphate calcaire) se portant sur les articulations, en engorger es ligamens et distendre leurs fibres : c'est par cette distension que *Fourcroy* explique les douleurs atroces des goutteux lors de l'attaque.

*Cullen* pensait que la goutte était une affection du système nerveux, qui, en se communiquant au système sanguin, produisait l'état inflammatoire de la goutte.

*Desault* pensait que la goutte était toujours due à un défaut de transpiration, dont la matière âcre attaquait les articulations.

M. *Alphonse Leroy*, dans son *Manuel des goutteux*, dit que tantôt c'est une simple vapeur, tantôt une sérosité, une goutte de pituite âcre et saline qui divague en divers états dans différentes parties de l'économie, et dont l'origine est sous l'enveloppe des nerfs, et qui vient se jeter, ou sur les articulations, ou sur les viscères.

Il continue et dit : « En effet, la goutte, qui se manifeste quelquefois en humeur saline, n'est d'autres fois qu'une simple vapeur, une mofette d'un feu élémentaire qui divague dans l'économie, comme un principe électrique qui se jetterait sur divers conducteurs ; alors ce feu invisible et réel trouble celui qui donna le mouvement et la vie aux viscères, et enfin cherche issue sur les articulations, y produit de rapides sécrétions; il trouble,

arrête l'insensible transpiration, et la douleur devient l'effet de ces désordres. »

*Barthez*, dans son savant *Traité des maladies goutteuses*, en donne la théorie suivante : « La bile et la pituite surabondent plus que dans l'état naturel dans les individus goutteux. La goutte des hommes tourmentés par des passions vives a plus d'affinité avec la bile; et la goutte des hommes dont l'âme est inactive et peu sensible a plus d'affinité avec la pituite. »

La formation de toute maladie goutteuse dépend nécessairement de deux causes qui la produisent par leur concours; lorsqu'elles sont assez graves, quoique, lorsqu'elles ne sont qu'à des degrés inférieurs, elles puissent subsister dans un état de santé.

L'une de ces causes est une disposition particulière de la constitution à produire un état spécifique goutteux, et dans les solides et dans les humeurs.

L'autre cause est une infirmité (naturelle ou acquise) que souffrent, relativement aux autres organes, ceux qui doivent être le siége de la maladie goutteuse.

L'état goutteux des solides y établit une disposition spéciale qui survient à des états vicieux, ou de constriction spasmodique, ou de relâchement atonique dont ils peuvent être affectés, et qui donne à l'un et à l'autre état une permanence singulière.

L'état goutteux spécifique des solides paraît consister dans un effort puissant et durable de la situation fixe qu'ont entre elles les parties du tissu des organes affectés par la maladie goutteuse; effort qui détermine un degré constant du mouvement tonique de leurs fibres autre que dans l'état naturel.

L'état goutteux du sang paraît être un vice de sa mixtion qui intercepte à des degrés différens la formation naturelle de ces humeurs excrémentitielles : de sorte que ces humeurs, étant plus ou moins altérées, subissent une décomposition spontanée qui fait prédominer la substance terreuse.

Telles sont les théories données sur la nature de la goutte par des

hommes justement célèbres ; mais quelque probabilité plus ou moins fondée que semble avoir en sa faveur chacune de ces opinions en particulier, je ne m'étendrai point sur ces disputes scolastiques qui ne font pas faire un pas de plus à la science, et ne servent souvent qu'à entraver sa marche.

## CHAPITRE III.

Avant d'entrer dans le détail des causes qui peuvent donner lieu à la goutte, je crois convenable d'exposer quels sont les âges, les sexes, les tempéramens les plus exposés à contracter cette maladie.

Les hommes y sont plus sujets que les femmes, la vieillesse et l'âge viril plus que la jeunesse et l'enfance.

Les femmes en sont rarement attaquées avant la cessation de leurs règles ; c'était le sentiment d'*Hippocrate : Mulier podagra non laborat, nisi ipsi menstrua defecerint.* Cependant *Galien* a observé à Rome que les femmes adonnées à la mollesse et aux plaisirs de la table contractaient prématurément cette maladie, et différaient beaucoup des femmes de la Grèce, dont le genre de vie simple et active aura pu les préserver de cette maladie. *Van-Swiéten* observe aussi que quelques personnes du sexe en ont été atteintes, quoiqu'elles n'aient point éprouvé l'accident dont parle le père de la médecine, et que le flux périodique ait été chez elles très-régulier et très-abondant ; ce sont surtout celles qui ont une complexion sanguine et une taille hommasse.

*Hippocrate* dit aussi que les eunuques et les sujets qui n'ont pas atteint l'âge de la puberté sont à l'abri de la goutte, parce qu'ils sont impropres à l'acte du coït. Plusieurs faits contredisent l'opinion de ce grand homme, et prouvent que les eunuques, qui se livrent à la bonne chère et qui font peu d'exercice, sont sujets comme les autres hommes à l'affection arthritique. Les enfans mêmes, suivant quelques auteurs, peuvent en être affectés avant

l'âge de la puberté, quand ils sont issus de parens goutteux. *Sydenham* atteste pourtant ne l'avoir jamais observée avant l'époque de la puberté.

Les personnes nées de parens goutteux doivent surtout redouter cette maladie.

Les hommes d'un tempérament sanguin y paraissent plus disposés, quoique les autres constitutions n'en soient pas, à beaucoup près, exemptes.

Les causes ordinaires de la goutte sont, l'habitation dans un lieu humide et froid; le passage fréquent du froid à la chaleur, et réciproquement.

La vie sédentaire, jointe à la bonne chère, est une des causes les plus fréquentes de cette maladie. Lorsque je vois, disait *Adisson*, ces tables à la mode couvertes de toutes les richesses des quatre parties du monde, je m'imagine voir la goutte, l'hydropisie, la fièvre, la léthargie, et la plupart des autres maladies cachées en embuscade sous chaque plat.

Les plaisirs de Vénus trop souvent répétés, les excès dans les alimens succulens, dans les liqueurs spiritueuses; les vins mousseux, les vins acides en sont aussi des causes non moins fréquentes, et c'est pour cette raison qu'on a dit que cette maladie était fille de Bacchus et de Vénus.

*Ut Venus enervat vires, sic copia vini*
*Et tentat gressus, debilitatque pedes.*

Les veilles prolongées, les études forcées, les longues méditations y donnent souvent lieu; aussi a-t-on vu beaucoup de médecins, beaucoup de gens de lettres, et des mathématiciens goutteux. *Verbo dicam articularis hicce morbus (quod vix de quovis alio affirmaveris) divites plures interemit quàm pauperes, plures sapientes, quàm fatuos.*

Il faut encore mettre au nombre des causes qui peuvent donner lieu à cette maladie, la suppression d'une évacuation habituelle ou

la rétrocession d'une maladie cutanée quelconque ; les passions violentes, et surtout les affections profondes de l'âme, les longs chagrins, la tristesse et la mélancolie.

M. le professeur *Alphonse Leroy* croit avoir observé que dans les pays où l'on fait usage de blé écru et ressemé dans des terres marnées de chaux, la pierre et la goutte sont plus fréquentes que dans d'autres.

La goutte est une maladie héréditaire. Elle n'avait point été regardée comme telle avant *Galien ;* mais ce médecin, ayant eu occasion d'observer cette maladie sur un grand nombre de jeunes gens, chez qui on ne put raisonnablement soupçonner aucune cause, fit des recherches ultérieures ; et apprenant qu'ils étaient nés de parens goutteux, il en conclut que la goutte pouvait être héréditaire. Depuis cette époque, on a observé tant de faits semblables, que cette vérité est généralement reconnue aujourd'hui. *Cullen*, dans la définition qu'il donne de la goutte, lui a même assigné ce caractère. Cependant quelques médecins, entre autres, *Brown*, prétendent formellement que cette maladie n'est point héréditaire ; ils vont même jusqu'à désigner cette hérédité comme une fable. Je crois qu'il serait inutile de m'arrêter pour combattre cette opinion, démentie par les auteurs les plus recommandables, et les exemples les plus nombreux.

On ne peut point aussi affirmativement prononcer si la goutte est une maladie contagieuse ; cependant cette opinion a été soutenue par *Warner*, *Sydenham*, *Hoffmann*, *Boërhaave*, *Van-Swiéten* et autres. Ce dernier rapporte quelques exemples à ce sujet, qui prouvent que des individus, d'ailleurs très-sains, ont contracté la maladie pour avoir porté des vêtemens de goutteux. *Vanhelmont* cite le cas d'une dame goutteuse chez laquelle les paroxysmes revenaient quand elle se servait d'un fauteuil dans lequel son frère goutteux avait reposé. Cependant les observations ne sont pas assez nombreuses, et se trouvent souvent en opposition

avec une infinité d'autres, de manière qu'on ne peut encore rien statuer à cet égard.

## CHAPITRE IV.

L'attaque régulière de goutte est ordinairement précédée pendant quelques jours de divers symptômes précurseurs, tant locaux que généraux, tels qu'un sentiment de pesanteur, un froid, un picotement dans la partie qui doit être le siége de la goutte; quelquefois le malade éprouve des sensations de vents qui lui paraissent descendre le long des cuisses, des crampes, des démangeaisons en divers endroits des membres inférieurs; il y a langueur, malaise, assoupissement; le malade éprouve aussi des indigestions, des vents, des rôts, de légers maux de tête, des maux de cœur, des vomissemens, des douleurs, des lassitudes dans les lombes. Selon la remarque de *Sydenham*, l'appétit revient avec plus de force que de coutume, quelquefois un ou deux jours avant l'attaque; plusieurs goutteux sont aussi plus vivement portés aux plaisirs de l'amour dans les temps voisins de l'accès.

L'attaque se déclare ordinairement dans la nuit et dans les premiers temps à l'articulation du gros orteil, et prend alors le nom de *podagre*; si la goutte attaque d'autres parties, le nom varie suivant le siége; le malade y est saisi tout à coup d'une douleur, suivie d'un frisson et d'une fièvre légère : bientôt la douleur augmente et s'étend aux diverses articulations du tarse. Cette douleur variable est pongitive, dilacérante avec des élancemens, acutissime lancinans, suivant l'expression de *Stahl*; chez quelques goutteux elle est âcre et vibratile; chez d'autres, elle est marquée par un pincement.

Ce premier accès dure jusqu'au lendemain, et quelquefois pendant vingt-quatre heures; ensuite la douleur diminue, la partie malade devient rouge, commence à se gonfler, et éprouve une

sorte d'inflammation érysipélateuse et se couvre d'une légère moiteur : effort salutaire de la nature qui semble faire refluer vers la peau une affection profonde. Le malade, après cette légère moiteur, tombe dans un doux sommeil et une sueur modérée, laquelle, suivant *Coste*, est d'une odeur forte, et teint quelquefois l'argent en couleur noire.

Un certain nombre d'accès constituent une attaque de goutte. Les accès sont plus ou moins nombreux, et durent plus ou moins long-temps, selon l'âge du malade, son tempérament, sa force, et la constitution de l'année. En général, les accès deviennent plus doux de jour en jour, et l'attaque dure d'autant moins, que les douleurs ont été plus fortes ; chez quelques-uns elle dure huit à douze jours, chez d'autres deux à trois semaines, chez d'autres enfin plusieurs mois ; elle ne quitte souvent même plusieurs goutteux qu'aux approches de l'été, quelquefois même pendant cette saison, et la maladie, au bout d'un temps plus ou moins long, se trouve emportée par la transpiration, les urines, ou d'autres évacuations.

Dans les progrès de l'attaque, surtout quand ce n'est pas la première, la goutte se porte successivement et alternativement d'un pied à l'autre ; ensuite elle peut occuper d'autres articulations, surtout celles des mains; et à chaque articulation qu'elle affecte il se forme un nouvel accès analogue au premier.

Pendant la durée de l'attaque le malade manque d'appetit ; ses urines, qui sont claires dans le commencement des attaques, s'enflamment successivement, et, vers la fin, deviennent troubles, sédimenteuses, et fortement chargées d'acide urique. *Gatien* avait remarqué qu'elles contenaient des poils, des fibrilles. *Dower* et M. le professeur *Alphonse Leroy* ont fait la même observation. Ce dernier a également observé que quelques goutteux rendent par le canal intestinal une matière grise, de couleur de lin, très-fétide, qui lui a paru être de l'urée, et la matière de la goutte.

Les attaques de goutte, séparées d'abord par des intervalles assez longs, quelquefois deux, trois ou quatre ans, deviennent ensuite plus fréquentes, et se rapprochent par degrés ; elles se prolongent en même temps, et les douleurs deviennent presque continues ; elles dégénèrent enfin en un état goutteux habituel, et le malade en est à peine exempt pendant quelques mois de l'année.

C'est dans cette goutte invétérée que les membres affectés perdent leurs mouvemens, sont tordus en différentes manières, par des tumeurs qu'on appelle *tophus* ou *concrétions arthritiques.* Ces concrétions sont solides, plus ou moins saillantes, souvent d'un volume considérable, situées ordinairement autour des capsules articulaires et des extrémités des os.

Ces concrétions, suivant M. *Tennant*, chimiste anglais, sont composées d'acide urique uni à de la soude : mais cette analyse chimique n'a été reprise et faite avec soin qu'en l'an 7, par M. *Fourcroi.*

Il résulte des expériences de ce célèbre chimiste, que ces concrétions arthritiques étaient formées par un mélange d'urate de soude et de matière animale glutineuse. Ces faits démontrent les rapports entre la goutte et les calculs urinaires.

Lorsque, pendant l'intervalle des attaques de goutte régulière, les goutteux ne se ménagent pas, et s'adonnent à différens genres d'excès, ou que, pendant l'attaque même, ils cherchent des soulagemens passagers, et souvent perfides, dans l'emploi de la saignée, des répercusifs, ou d'autres moyens perturbateurs, la goutte peut devenir irrégulière : elle prend encore ce caractère lorsqu'elle est invétérée. De plus, l'âge avancé du malade, la faiblesse de la constitution, l'infirmité relative d'un viscère, la complication de la goutte avec d'autres maladies, y disposent encore singulièrement.

Dans la goutte irrégulière, les articulations sont faiblement affectées, les douleurs sont moins violentes, le gonflement est léger, et plutôt œdémateux qu'inflammatoire. La goutte irrégulière se porte

fréquemment sur d'autres parties que sur les articulations, et les symptômes les plus graves d'une affection interne ne tardent point à se manifester; ces parties sont ordinairement, la tête, la poitrine, la vessie; mais c'est surtout l'estomac et les intestins qu'elle attaque de préférence.

Lorsque la goutte monte à la tête, les douleurs des membres cessent, le gonflement disparaît, et de violens maux de tête se manifestent, accompagnés d'assoupissement, de vertiges, de délire, de convulsions, d'apoplexie, de paralysie, etc. Lorsqu'elle se jette sur la poitrine, il survient une oppression extrême, avec de la toux, et difficulté extrême de respirer, des palpitations, des syncopes, l'asthme, la phthisie, etc.

Quand elle attaque l'estomac, le malade éprouve des anxiétés, des vomissemens, une cardialgie violente, avec une grande faiblesse.

Si elle se porte sur les intestins, on en est averti par les coliques, les cardialgies, les vomissemens, la diarrhée, et même la dysenterie.

Enfin, si elle se jette sur la vessie, il y a douleur aiguë, strangurie, et catarrhe de ce viscère.

La goutte atonique est celle qui est toujours, dès son principe, le résultat d'une faiblesse générale qui semble entretenir la maladie, et surtout de l'estomac, comme le dénotent diverses affections gastriques que l'on remarque, telles que des douleurs habituelles d'estomac, du dégoût, des nausées, des vomissemens, de la diarrhée, des rapports, des vents, des coliques, etc. Elle diffère peu d'ailleurs de la précédente; ses attaques suivent une marche analogue, et sont accompagnées des mêmes phénomènes.

On appelle *goutte malplacée*, *goutte vague*, des douleurs d'entrailles, des anxiétés, des étouffemens, des tremblemens, diverses inflammations, etc., qui surviennent chez les goutteux qui, depuis plus ou moins long-temps, n'ont point eu d'attaque.

La goutte asthénique primitive a été très-bien observée par

M. *Landré-Bauvais* chez les vieilles femmes. Ses attaques, ordinairement irrégulières et remarquables par des symptômes nerveux, laissent long-temps les malades dans l'impossibilité d'exécuter des mouvemens : elle occasionne rarement des nodosités ; l'ankylose ou la carie des surfaces articulaires en sont les résultats les plus fréquens.

La goutte est susceptible de diverses complications, parmi lesquelles il en est une très-importante à distinguer ; on lui donne le nom de *goutte rhumatismale*, ou de *rhumatisme goutteux*, suivant la prédominance de l'une ou de l'autre de ces affections. Voici les principaux caractères de cette maladie : elle a son siége dans les grandes articulations, et si elle gagne les petites, c'est comme par expansion ; elle reconnaît les mêmes causes, et suit à peu près la même marche que le rhumatisme ; on l'observe souvent chez les anciens militaires et les laboureurs.

Les autres complications de la goutte sont : le vice scorbutique, le virus siphilitique, la mélancolie, l'hypochondrie, l'asthme, les hémorrhoïdes, différentes espèces de fièvre, etc.

## CHAPITRE V.

Le prognostic que porte le médecin doit éprouver des variations suivant que la goutte est héréditaire ou acquise, suivant sa régularité ou ses anomalies, et suivant l'âge des individus qu'elle affecte, et ses complications.

La goutte héréditaire est regardée par la plupart de nos meilleurs praticiens comme une maladie incurable, ou du moins très-difficile à guérir ; car, suivant eux, on ne peut employer contre elle que des remèdes palliatifs, cependant les observateurs ont laissé des exemples, à la vérité en petit nombre, de guérison de cette affection héréditaire ; de sorte qu'il ne s'en est transmis aucun germe aux générations futures.

La goutte acquise peut céder aux ressources de l'art et devenir susceptible de guérison.

La goutte irrégulière ne se guérit le plus souvent qu'incomplètement, surtout quand il y a des nodosités. Il en est à peu près de même de la goutte atonique; car, à mesure que la maladie avance, son caractère local se prononce moins, mais l'état général augmente, le malade s'affaiblit de plus en plus, et il semble, comme l'observe *Sydenham*, que les forces ne sont point suffisantes pour porter aux extrémités la matière goutteuse.

La goutte asthénique primitive se guérit quelquefois, quand le malade n'est pas trop débilité, qu'il peut changer de régime, et qu'il est bien dirigé dans le traitement qui convient à son état.

Tant que la goutte se borne aux extrémités, elle est peu à craindre. Dans ce cas même, on a remarqué que les attaques de goutte régulière pouvaient être regardées comme utiles; par exemple, à l'homme pléthorique menacé d'apoplexie, ou de quelque autre affection; elle évite aussi quelquefois des maladies graves qui pourraient le conduire à une perte infaillible par les effets du régime forcé qu'observe le malade pendant la durée des attaques, et par les évacuations critiques qui les terminent. L'expérience a souvent confirmé ces avantages quand elle survient chez les hydropiques, chez les asthmatiques, ou chez les sujets atteints de fièvre quarte. Sous ces divers rapports, on est fondé à dire que les goutteux vivent long-temps.

Il n'en est pas toujours de même du prognostic que l'on doit porter sur cette maladie, qui peut très-souvent devenir funeste; ainsi la goutte dite *remontée*, la goutte vague ou mal placée, peut emporter le malade en un instant, si on ne leur oppose avec célérité des moyens convenables.

Dans les gouttes irrégulières et très-anciennes, les mouvemens peuvent devenir tout-à-fait impossibles par suite de l'ankylose des articulations; des nodosités peuvent déterminer la formation d'ulcères profonds; la carie des surfaces articulaires peut s'établir.

Tous ces accidens débilitent les malades et peuvent abréger leurs jours.

Relativement à ses complications, la goutte est plus difficile à guérir quand elle coexiste avec une maladie qui, par sa nature, est susceptible d'entretenir la disposition goutteuse, comme la mélancolie, l'hypochondrie, le scorbut, la siphilis, le rhumatisme goutteux. Quand elle est compliquée d'une affection plus grave, le prognostic devient plus dangereux, et il faut que le malade et le médecin prennent les précautions les plus sages pour empêcher qu'elle ne devienne promptement mortelle.

Les sujets qui ont été atteints de la goutte dans leur jeunesse ne parviennent point à un âge très-avancé, et succombent, pour l'ordinaire, à des fièvres inflammatoires ou hectiques, à des fluxions hémorrhagiques, etc. *Stahl*, à qui nous devons cette observation, établit une différence essentielle entre les divers genres de maladies dont périssent les personnes dont nous venons de parler, et celles qui éprouvent les premières attaques dans un âge avancé. Ces dernières prolongent davantage leur carrière, qu'ils terminent dans le marasme, seul ou joint à l'hydropisie, ou par des affections apoplectiques ou paralytiques.

## CHAPITRE VI.

Nous admettrons contre la goutte trois sortes de traitement. Le premier se fait immédiatement avant l'attaque, lorsqu'elle est imminente, et consiste à écarter les obstacles qui pourraient empêcher sa formation et rendre son développement irrégulier. Le second doit être appliqué pendant sa durée, et doit tendre à favoriser les opérations salutaires de la nature : les exciter, si elles n'ont pas le degré de force nécessaire ; et les réprimer, si elles sont trop violentes. Le troisième doit être appliqué pendant l'intermission des paroxysmes, et consiste dans la préservation des retours des attaques, ou de les éloigner, lorsqu'on le peut sans danger. On

remplit toutes ces indications par une méthode ou naturelle, ou analytique, ou empirique. Cette division, due au célèbre *Barthez*, est celle que je crois devoir adopter.

*Traitement avant l'attaque.* Lorsqu'une attaque de goutte tend à se déclarer, on doit prescrire au malade de tenir les membres où doit se porter la fluxion dans un degré de chaleur convenable; lui ordonner une diète végétale et autres alimens de facile digestion. On prescrit aussi quelque boisson diaphorétique. *Barry* dit que le poids du corps est toujours augmenté avant l'attaque régulière de goutte, par une suite de la transpiration diminuée, et que si, vers le temps où l'on attend une attaque de goutte régulière périodique, on ramène le corps, par degrés, à son poids ordinaire, par les remèdes diaphorétiques, on peut empêcher cette attaque, ou la rendre beaucoup moins forte.

Si la formation de l'accès trouve quelque difficulté, on doit tâcher d'en découvrir la cause, et la combattre par des remèdes convenables. Ces causes sont ordinairement : la surchage des premières voies, que l'on combat par de légers émétiques ; un état atonique, auquel on remédie par des fortifians ; l'état languissant de l'estomac, contre lequel *Barthez* recommande, d'après *Small*, une infusion de racine de gingembre dans de l'eau bouillante, continuée au point que cette eau en ait l'odeur assez forte ; un état pléthorique, que l'on combat par les saignées plus ou moins copieuses, surtout du pied, dans la vue de diriger la fluxion goutteuse vers cette partie. Si le malade ressent des mouvemens spasmodiques, on prescrit les antispasmodiques. C'est dans ce cas que le docteur *Williams* a réussi en faisant prendre un scrupule ou un demi-dragme de musc toutes les six heures.

*Traitement pendant l'attaque.* Quand l'attaque de goutte est régulière, on doit suivre une méthode de traitement naturelle, dans laquelle les moyens de régime tendent directement à favoriser les

opérations salutaires de la nature. On évitera d'exposer le corps au froid et à l'humidité, et on en défendra spécialement la partie où la goutte s'est fixée en y appliquant de la flanelle, des peaux de lapin ou de cygne, ou de laine cardée et bien sèche. On tâchera d'exciter une légère transpiration. A cet effet, on peut avoir recours à une infusion de fleurs de sureau, à l'acétate d'ammoniaque, aux antimoniaux, à la teinture de gayac, etc. Le malade doit se livrer au repos et à la tranquillité de l'esprit ; il se bornera aux alimens pris des végétaux, dans le commencement de l'attaque, et se permettra une nourriture un peu plus forte à une époque plus avancée de la maladie ; il s'abstiendra des liqueurs spiritueuses et fermentées, des aromates ; on lui prescrira des boissons légèrement tempérantes, préparées avec le nitre ou l'orge, aiguisées avec le suc d'orange, de citron, de groseille. S'il existe quelqu'un des accidens indiqués ci-dessus comme propres à retarder la formation des accès, on le combattra par les remèdes que nous lui avons appliqué. Dans le déclin de l'attaque, on ne négligera pas un doux exercice des parties qui ont été affectées, et l'on aura soin de les recouvrir de bas ou de gants de laine. On ne négligera pas non plus de prévenir la constipation par le moyen des lavemens laxatifs, parmi lesquels ceux d'huile pure sont particulièrement recommandés par *Boerhaave*, dans les attaques violentes.

La fluxion douloureuse et la fièvre qui l'accompagne doivent être traitées suivant le degré de dominance qu'elles prennent. La première doit être combattue suivant les règles générales du traitement des fluxions ; les saignées générales doivent être employées chez les sujets pléthoriques jeunes, adonnés à la bonne chère et aux boissons spiritueuses. Il faut cependant bien se garder d'en abuser, de peur de rendre irréguliers les mouvemens de la nature, en diminuant trop les forces du malade ; il ne faut pas oublier non plus que la douleur semble être le remède dont se sert la nature pour détruire cette maladie ; car plus elle est vive, plus

l'attaque est courte, et sa cessation prématurée peut occasionner les accidens les plus graves. Suivant les meilleurs auteurs, les sangsues, appliquées sur la tumeur goutteuse vraiment inflammatoire, accompagnée de douleurs vives, conviennent éminemment.

Suivant *Hippocrate*, l'eau froide prise en boisson est très-efficace pour calmer les douleurs violentes d'une attaque de goutte, et pour tempérer la soif et l'ardeur qui y sont quelquefois insupportables. Cependant son usage excessif peut troubler les mouvemens salutaires de la nature, et même fatiguer l'estomac, qui est communément plus ou moins lésé dans les fortes attaques de goutte. Les autres boissons rafraîchissantes composées, comme des émulsions nitrées, etc., sont sujettes à de pareils inconvéniens; mais on peut y remédier en les combinant avec des infusions aqueuses d'espèces stomachiques, comme du chamédrys, etc.

Suivant le même auteur (*Hipp.*), les applications abondantes d'eau froide sur la tumeur goutteuse des articulations y soulagent la douleur; elles peuvent modérer l'excès de l'inflammation ou donner du ton à l'organe extérieur, et favoriser la solution de la tumeur, mais il faut attendre que la fluxion soit entièrement formée. Les bains des extrémités sont indiqués dans les mêmes circonstances.

Les bains de jambes dans l'eau tiède peuvent être fort utiles dans les violentes douleurs de goutte. *Tissot* a reconnu cette utilité.

Les bains de vapeurs sont aussi efficaces dans les douleurs de la goutte. *Barry* a vu des personnes tourmentées à l'excès par la douleur être promptement soulagées par le bain de vapeur d'eau chaude.

M. *Percy*, dans la Gazette de Santé, a recommandé contre la goutte un bain de vapeur de la décoction de fleurs de foin (espèce de poussière que laissent les tas de foin), décoction dans laquelle on ajoute du soufre sublimé. Il assure que ce bain, auquel on

expose les membres affectés, adoucit et abrège beaucoup les accès de goutte les plus douloureux, et, dans les cas graves, il attire aux pieds et dissipe bientôt l'humeur goutteuse errante, ou même remontée.

Les topiques émolliens les plus efficaces sont : les vapeurs d'eau et du lait, la pulpe de rave cuite appliquée chaudement, un cataplasme, qu'on renouvelle souvent, préparé avec les feuilles de jusquiame, les graines de lin et le lait. *Sydenham* en recommande un, fait avec de la mie de pain et du safran cuits dans du lait, et sur lequel on étend un peu d'huile de rose. Mais on a reconnu de tout temps que l'abus ou l'usage trop répété de topiques émolliens occasionne souvent la roideur et l'immobilité des parties ; qu'il occasionne la formation des tufs ( *Baglivi* ), ou qu'il laissse dans ces organes un état de faiblesse et de sensibilité qui sont très-incommodes et qui peuvent y subsister toujours.

Il a paru dans ces derniers temps, un nouveau remède contre la goutte, par M. *Pradier*. Il est composé de baume de la mecque, de quinquina rouge, de safran, de salsepareille, de sauge, d'alcohol rectifié et de l'eau de chaux, que l'on répand sur la surface d'un cataplasme de farine de graine de très-épais et très-chaud.

Il résulte des expériences faites sur ce remède, sous la surveillance de M. le professeur *Hallé* ( Rapport sur les effets d'un remède proposé pour le traitement de la goutte ; in-8°, an 1809 ), que ce topique, que l'on applique ordinairement aux jambes, produit une douleur et un sentiment de chaleur brûlante, qui se porte spécialement à la plante du pied et au talon, et qui est insuportable pour quelques malades. A la levée du topique, on ne voit ni rougeurs, ni phlyctènes, ni aucun signe apparent d'inflammation, mais une exsudation humide et blanchâtre, contenant du phosphate calcaire. Ce remède peut accélérer la terminaison de l'accès, par la transpiration cutanée qu'il excite, et calmer les douleurs que causent les affections goutteuses, quand elles se sont portées sur des parties autres que les articulations des jambes et des bras.

On a également recours à l'usage interne et externe des narcotiques, lorsque les douleurs sont violentes ; on commence par les topiques narcotiques dont l'action est la plus faible, comme une vessie à demi-pleine de lait tiède, auquel on ajoute une dose convenable de laudanum liquide ; ce moyen serait dangereux au moment de la fluxion. Il faut, en général, ne pas trop insister sur l'emploi de ces topiques ; car, outre qu'ils occasionnent une goutte remontée, ils peuvent encore détruire tout sentiment et mouvement volontaires dans les extrêmités souffrantes sur lesquelles on les applique.

L'usage intérieur de l'opium pour apaiser les insomnies opiniâtres et les douleurs violentes demande aussi beaucoup de réserve. On l'associe ordinairement à la poude de *Dower*. *Sydenham* même, quoiqu'il en fût partisan, ne le donnait que quand les douleurs étaient portées à l'excès.

La fièvre qui accompagne la goutte peut varier suivant la constitution régnante et la disposition particulière du malade. Ainsi est-elle inflammatoire, on la traite par la saignée, les boissons rafraîchissantes, le régime végétal, les lavemens. Est-elle bilieuse, on prescrit les doux émétiques, les boissons acidulées. Est-elle putride, on donne les toniques. La fièvre est-elle simplement dépuratoire, il ne faut point en troubler la marche.

Lorsque les attaques de goutte irrégulièrement prolongées, dans lesquelles les mouvemens de la nature sont imparfaits, et leurs effets salutaires loin d'avoir lieu, il ne faut point s'arrêter aux méthodes naturelles et analytiques de traitement, mais avoir recours aux empiriques, qui agissent par plusieurs voies d'excrétions, ou sont altérans antigoutteux. Parmi ces émétiques, on préfère l'ipécacuanha ; parmi les purgatifs, la rhubarbe, l'agaric associé aux aromates sont ordinairement employés ; le quinquina, joint à la rhubarbe et à un sel neutre purgatif, peut très-bien réussir. *Barthez* observe qu'un moyen principal pour abréger ou régulariser le cours des attaques longues et irrégulières par l'usage des purgatifs, est de leur joindre ou de leur faire succéder les remèdes qui peuvent

fortifier les organes digestifs. M. *Alphonse Leroy*, dans son Manuel des Goutteux, dit avoir retiré de grands avantages des purgatifs; mais il les administre en lavage, et seulement au déclin de la lune. Parmi les diurétiques, on choisit de préférence les décoctions de bourgeons, de sapin, de tiges de douce-amère, de racine de bardane et de *pariera brava*, décoctions auxquelles ou peut ajouter l'eprit de *Mendérérus*. Les diurétiques conviennent, surtout s'il existe chez le malade, une affection des reins ou de la vessie. Parmi les sudorifiques, on préfère la décoction des bois dits *sudorifiques;* la gomme-résine de gayac en teinture, ou triturée avec du sucre dans un jaune-d'œuf. On a beaucoup vanté le soufre, comme diaphorétique, et entretenant en même temps la liberté du ventre.

*Traitement pendant l'intervalle des attaques.* Par ce traitement, on se propose ordinairement, ou d'enlever la disposition goutteuse, ou au moins de la modifier de manière à éloigner ou à rendre moins violentes les attaques de goutte. On peut arriver à ce but par la seule observation des règles diététiques; et l'on pourrait affirmer qu'on obtiendrait plus de succès, si les consultans voulaient se soumettre à les observer plus strictement. Je m'en occuperai après avoir énuméré les moyens les plus vantés pour parvenir à la guérison radicale.

Outre les remèdes que j'ai indiqués ci-dessus pour le traitement des attaques de goutte irrégulièrement prolongées, tels que émétique, purgatifs, diurétiques, diaphorétiques, etc., on a encore vanté la *belladona*, la jusquiame blanche, la douce-amère, la ciguë, et surtout l'aconit, dont *Barthez* raconte les effets merveilleux. Mais avec quelle précaution ne doit-on pas se livrer à l'emploi de ces moyens dangereux!

Il y a encore d'autres remèdes antigoutteux qui peuvent, dans quelques circonstances, produire de bon seffets; tels sont, le musc, l'éther, le camphre, l'ammoniaque, les huiles volatiles; mais ils conviennent surtout dans les cas de goutte atonique. Les plantes chicora-

cées, antiscorbutiques, savonneuses, le savon, les topiques irritans, les vésicatoires, l'urtication, les sinapismes, etc., tous ces remèdes, employés d'après des indications bien précises, offrent quelquefois entre les mains d'un praticien habile des moyens curatifs précieux.

Lorsqu'après l'attaque il reste une faiblesse excessive dans les extrémités, on ordonne les topiques toniques, tels que le marc de raisin doux, les bains d'eau martiale, les eaux thermales sulfureuses en douches, et de légères frictions faites sur les membres malades. Dans le cas de faiblesse et de tumeurs œdémateuses des articulations, on recommande les frictions avec des flanelles imprégnées de vapeurs aromatiques, dont on seconde les effets par les toniques et les amers.

L'hygiène offre, de l'aveu des médecins les plus célèbres, une source immense et un espoir des mieux fondés de soulager les malades qui réclament les secours de notre art. Les goutteux surtout pouvant y avoir recours avec grand avantage, nous allons succinctement prescrire à cet égard les règles les plus sûres à suivre.

Il convient aux personnes goutteuses d'éviter toutes les causes éloignées dont nous avons parlé. Elles doivent choisir des habitations élevées, fuir le froid et l'humidité ; elles doivent être bien vêtues, porter des bas, des gants de laine, qui entretiennent la transpiration. *Barthez* prétend même qu'ils empêchent la goutte de se porter sur les viscères, en l'attirant vers les extrémités. Quelques praticiens, entre autres, *Musgrave*, conseillent de porter des chaussons de taffetas ciré, qui entretiennent les parties dans une douce moiteur.

Les règles d'abstinence doivent être basées sur l'âge, l'habitude et le tempérament des individus. On doit restreindre à une diète assez sévère les jeunes gens vigoureux et pléthoriques : il est important pour eux de s'abstenir de la nourriture animale, et d'user des végétaux. Ce genre de vie convient également aux personnes

qui ont une disposition héréditaire à contracter la goutte; il serait au contraire dangereux pour les personnes qui ont une disposition à l'atonie, qui auraient besoin d'un régime analeptique et tonique. C'est au médecin instruit à déterminer si la diète doit ou ne doit pas être sévère.

En général, on conseille aux goutteux de faire choix d'alimens de facile digestion, de s'abstenir des viandes salées, noires, et des mets épicés; ils doivent s'abstenir des vins spiritueux, des vins acides, et des liqueurs fortes pour faire usage d'une eau pure ou rougie.

Les goutteux ne doivent pas trop prolonger leur sommeil; il est nécessaire qu'ils se couchent de bonne heure, et se lèvent matin; le sommeil qu'ils prennent de jour leur est en général contraire. Il est très-utile d'entretenir la liberté des évacuations naturelles, et principalement des selles, des urines, et de la sueur. Ils doivent aussi s'abstenir des plaisirs vifs, dont les excès affaiblissent et épuisent, et surtout des plaisirs de l'amour, qui de tout temps ont été regardés comme une cause puissante de goutte. Ils fuiront aussi de se livrer à des passions violentes et à de grands travaux d'esprit.

*Hippocrate* et les anciens auteurs ont reconnu l'avantage de la gymnastique. Suivant *Sydenham*, l'exercice est un des moyens les plus propres à prévenir les attaques de goutte; mais il veut qu'il soit soutenu, sans quoi il les amènerait plutôt quil ne les préviendrait. Quand l'état du corps le permet, les gouteux doivent se livrer à un exercice qui mette en jeu tout le système; tels sont les promenades, les jeux qui demandent de l'exercice, comme ceux de boules, de billard, la danse, etc. L'agriculture, le labourage, le jardinage, etc., pourraient être utiles pour ceux qui auraient du goût pour ce genre d'occupation. Parmi les exercices passifs, *Sydenham* préférait l'équitation, si l'état du malade le permettait, et qu'il ne fût pas calculeux. Dans les cas contraires, il recommandait les exercices en voiture. Il dit même qu'il est bon, pendant l'accès, de se donner quelques mouvemens, comme de se

faire porter en voiture. Il assure, d'après sa propre expérience, que les souffrances sont alors bien moins grandes que si on reste au lit, où le simple contact des couvertures est insupportable.

Au défaut d'un exercice convenable, ou si les forces du malade ne lui permettent pas d'en prendre, on peut avec avantage recourir aux frictions. Elles doivent être faites avec des flanelles sèches, ou imprégnées de vapeurs aromatiques. *Boerhaave* rapporte plusieurs exemples qui en attestent le succès.

Chez les sujets pléthoriques, la saignée, pratiquée en certains temps de l'année, comme au printemps et en automne, peut être un bon préservatif des attaques de goutte. *Galien* en a reconnu l'utilité; des purgatifs doux, mais chauds et stomachiques, comme la rhubarbe, ou seule, ou en teinture vineuse, avec d'autres amers, sont conseillés par *Cheyne*. *Grant* dit que la meilleure manière d'évacuer les goutteux est de leur ordonner un régime sobre et un fort exercice. Il est essentiel d'avoir habituellement le soin de prévenir la constipation chez eux. La plupart se trouvent bien de prendre, pour cette fin, un peu de rhubarbe avant dîner. *Grant* n'a rien trouvé d'aussi avantageux que de faire prendre souvent les soirs, d'une à deux drachmes de fleurs de soufre dans un peu de lait, pour entretenir la liberté des selles. Les diaphorétiques actifs sont très-souvent utiles pour préserver des retours de la goutte.

Les goutteux chez lesquels domine une faiblesse générale, et spécialement des organes digestifs, trouveront des remèdes préservatifs dans les martiaux, l'élixir de vitriol, le quinquina, et les stomachiques, surtout les amers. On conseille les pastilles de *Dessault* préparées avec l'æthiops martial, la cannelle et le quinquina; il les destinait surtout à soutenir la transpiration, dont il croyait le défaut la principale cause de la goutte. Il ne faut pas, chez les hommes mélancoliques ou hypochondriaques, pousser trop loin l'emploi de ces remèdes, de peur de provoquer l'attaque, qu'on veut prévenir. *Barthez* conseille, dans certains cas, d'entremêler

l'usage des purgatifs à celui des toniques. Les eaux minérales ferrugineuses sont particulièrement utiles dans l'affaiblissement nerveux qui domine chez certains individus affectés de la goutte. On a beaucoup vanté plusieurs préparations de substances amères, comme de chamædrys, de chamæpitys, de trèfle d'eau, de petite centaurée, et surtout de gentiane et de quassia; mais aucune d'elles n'a joui de plus de réputation que la poudre du duc de *Portland*, qui a été pendant quelque temps fort employée en Angleterre, comme un spécifique de la goutte. Elle reçoit, dans sa composition, des racines d'aristoloche ronde et de gentiane, des sommités de chamædrys, de chamæpitys, et de petite centaurée, qu'on réduit en poudre séparément, et qu'on mêle par parties égales. Cette poudre, qu'on faisait prendre en substance et en grande quantité pendant long-temps, est semblable dans sa composition à la poudre arthritique amère du codex de Paris. L'une et l'autre sont sujette à de grands inconvéniens, suivant les observations de *Cullen*, *Cadogan*, etc.; mais il est vrai aussi que, dirigées par des mains habiles, elles peuvent produire d'excellens effets.

# HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Eunuchi podagrâ non laborant, nec calvi fiunt. *Sect.* 6, *aph.* 28.

II.

Mulier podagrâ non laborat, nisi ipsi menses defecerint. *Ibid.*, *aph.* 29.

III.

Puer podagrâ non laborat ante Veneris usum. *Ibid.*, *aph.* 30.

IV.

Dolores podagrici vere et autumno ut plurimum moventur. *Ibid.*, *aph.* 55.

V.

Acuti morbi in quatuordecim diebus judicantur. *Sect.* 2, *aph.* 23.